



académie
La Réunion

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



REGION REUNION
www.regionreunion.com



LP Patu de Rosemont
Lycée des métiers
de la maintenance

académie
de La Réunion
éducation
nationale

CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

2014 - 2017

Vu la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programme pour la refondation de l'école de la République, le courrier du recteur du 30 octobre 2013, le conseil d'administration du lycée Patu de Rosemont de Saint- Benoit , l'établissement s'engage à mettre en œuvre le plan d'actions défini dans ce contrat d'objectifs pour la période 2014/2017.

Le Recteur

Le Président de Région

Le Proviseur



Nouveau contrat d'objectifs 2014 à 2017

Nom de l'établissement :

9740472V PATU DE ROSEMONT

Cibles de 2014 à 2017

Second cycle professionnel

	2014 : 2013-2014		2015		2016		2017	
	Etab.	Acad.	Etab.	Acad.	Etab.	Acad.	Etab.	Acad.
% d'accès 1ère de CAP au CAP (serv. et prod.)		70,00		60,00		62,00		62,00
% de réussite au CAP (Services)	83,00	83,00	85,50	84,00	85,70	84,50	86,00	85,00
% de réussite au CAP (Production)	83,00	83,00	83,50	84,00	84,00	84,50	85,00	85,00
% d'accès de la seconde pro au bac pro		64,00		64,00		65,00		66,00
% de réussite au BAC PRO (Services)	88,00	79,00	88,00	73,70	89,00	74,30	90,00	75,00
% de réussite au BAC PRO (Production)	79,00	73,00	71,00	73,70	74,00	74,30	75,00	75,00
Poursuites d'études bacs pro (serv. et prod.) en BTS		19,00		16,00		18,00		19,00
% de filles en terminale pro (Production)	4,00	7,00		7,40		8,20		9,00
% de garçons en terminale pro (accueil et soins)		3,00		6,70		6,70		7,00

Observations : Justifiez en quelques lignes l'évolution des cibles fixées pour les trois prochaines années (avec notamment les actions et dispositifs prévus,...)

Le bilan du contrat d'objectifs 2011-2014, aussi effectué par le conseil pédagogique, fait apparaître une évolution positive des 4 axes de progrès de l'E.P.L.E. Globalement, les indicateurs de performance sont atteints.

Des points à améliorer sont aussi notés et restent à parfaire.

Les cibles du nouveau contrat d'objectifs seront fixées dans la perspective de conforter les réussites existantes et d'améliorer les points perfectibles.

Bilan de l'axe 1: Conforter la réussite de nos élèves avec un taux de réussite aux examens de 85% minimum

Une vraie dynamique de projet s'est mise en place grâce à un travail d'accompagnement et de concertation auprès des enseignants. La mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle a été problématique et des points de tension sont apparus. Depuis 3 ans, le net apaisement a facilité un cadre de travail propice à la réussite des élèves et à l'expression des professionnels de l'E.P.L.E par le travail.

Bilan de l'axe 2: Diminuer le taux d'absentéisme

81,7% d'élèves à PCS défavorisée et 76,5 des élèves boursiers : ces deux indicateurs sont parlants et montrent que l'E.P.L.E ne peut faire abstraction du travail éducatif à mettre en place. Même si les objectifs sont encore améliorables, un constat général de nette amélioration du climat scolaire est fait. Ce challenge constituera un axe important de notre prochain contrat d'objectifs.

Bilan de l'axe 3: Développer l'exercice à la citoyenneté et favoriser l'ouverture et l'épanouissement culturel

Cet axe a vu ses indicateurs s'améliorer au fil des trois dernières années. L'investissement dans ce champ a apporté une plus-value pédagogique du fait que les projets prennent leur essence dans les classes.

Cette dynamique a certes contribué au bien-être des élèves dans leur scolarité, mais a restauré le climat scolaire, socle indispensable pour un travail serein et efficace.

Bilan de l'axe 4: favoriser le partenariat Entreprises lycée professionnel

Le partenariat Lycée/ entreprise est un axe nouveau du contrat d'objectifs 2010/2013. Il s'agissait de marquer l'Entreprise comme partenaire privilégié de l'établissement et d'engager des relations fortes pour la réussite de l'élève et à plus long terme, pour une éventuelle insertion professionnelle de nos élèves.

Meilleure acceptation du lycée dans le paysage professionnel et économique, des chefs d'entreprises répondent aux sollicitations de l'établissement :

-Organisation de plate-forme d'échanges

-Accueil des élèves sur les terrains de stage

-Mise à disposition de plateaux techniques sous le contrôle bi-partite E.P.L.E/ Région Réunion

Ces phases de bilan étaient nécessaires et ont servi de préalable aux réflexions menées dans le cadre du nouveau contrat d'objectifs.

Nouveau contrat d'objectifs 2014 à 2017

Nom de l'établissement :

9740472V PATU DE ROSEMONT

AXES DE PROGRES 1 : Identifiez pour les trois prochaines années les axes prioritaires du contrat d'objectifs de votre établissement (entre 3 au minimum et 5 au maximum). Ces axes de progrès peuvent porter sur la réussite des élèves par l'orientation active, la réussite des élèves par l'évolution des enseignements, la réussite des élèves par la qualité de l'accueil,...)

Maintenir un niveau de réussite à 85% aux examens avec un pilotage de l'accompagnement personnalisé et des dispositifs de « travailler autrement »

Déclinez vos objectifs généraux en objectifs plus particuliers (se référer notamment aux orientations académiques - accessibles en cliquant sur le libellé "Orientations académiques")

- Conduire le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendues en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants
- Accroître la réussite scolaire des élèves en zones difficiles et des élèves à besoins éducatifs particuliers

PLAN D'ACTIONS DE L'AXE 1 : Précisez les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés

- Prévention et lutte contre l'illettrisme:
 - Classes-barrettes intégrant la pédagogie différenciée dans une dynamique de projet pluridisciplinaire
 - Formation d'Initiative locale sur la différenciation pédagogique et la prise en charge de la difficulté scolaire
 - Semaine de rentrée adaptée pour aussi identifier les besoins des élèves et être réactif sur la prise en charge pédagogique
 - Information sur l'origine des élèves (élèves sortants d'U.L.I.S., de SEGPA, de dispositifs de prise en charge de la difficulté scolaire).
 - Maintenir le partenariat étroit avec la Région Réunion sur la problématique de l'illettrisme par le biais de la M.L.D.S (Mission de lutte contre le Décrochage Scolaire) / Intervention d'universitaires
- Maintenir et inciter aux projets innovants et à l'ouverture culturelle pour favoriser la réussite
- Continuer à réussir la politique d'inclusion des élèves en situation de handicap,
- Donner de l'efficacité aux E.G.L.S. (Enseignements généraux liés à la Spécialité) en présentant un projet E.G.L.A.S. mettant en œuvre un enseignement par compétences et une progressivité des apprentissages liant les disciplines d'enseignement professionnel et général.
- Dispositifs de devoir commun en terminale Bac Pro
- Persévérer dans la performance pour l'accompagnement personnalisé: repérage des élèves entrants Bac Pro en difficulté et suivi des offres de projet

INDICATEURS DE L'AXE 1 : Précisez les indicateurs retenus par votre établissement afin de mesurer la réalisation des objectifs fixés.

Taux de réussite à l'examen C.A.P.

Taux de réussite à l'examen Baccalauréat Professionnel

Nombre d'élèves maîtrisant les compétences nécessaires en français pour un diplôme de niveau V

Suivi de cohorte du dispositif 3ème Préparatoire aux formations professionnelles

Nouveau contrat d'objectifs 2014 à 2017

Nom de l'établissement :

9740472V PATU DE ROSEMONT

AXES DE PROGRES 2 : Identifiez pour les trois prochaines années les axes prioritaires du contrat d'objectifs de votre établissement (entre 3 au minimum et 5 au maximum). Ces axes de progrès peuvent porter sur la réussite des élèves par l'orientation active, la réussite des élèves par l'évolution des enseignements, la réussite des élèves par la qualité de l'accueil,...

Favoriser l'assiduité scolaire - Cible 10%

Déclinez vos objectifs généraux en objectifs plus particuliers (se référer notamment aux orientations académiques - accessibles en cliquant sur le libellé "Orientations académiques")

Contribuer au développement de l'éducation et à la formation tout au long de la vie

Faire respecter l'école et ses obligations

Diversifier les modalités de formation professionnelle

PLAN D'ACTIONS DE L'AXE 2 : Précisez les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés

Dispositifs relatifs à l'éducation à l'orientation: Dispositif Découverte professionnelle 6 heures/ Liaisons collèges - Lycées/ Post-Bac

Journée "Forum des métiers et la Formation"

Relation famille/ Lycée Professionnel: Réunion Parents/ Professeurs, Formation des professeurs principaux de 3ème

Favoriser la citoyenneté : généraliser les sorties Plein Air

Formation des enseignants sur les moyens de communication (écoute/ relation d'aide)

Lycée des Parents

INDICATEURS DE L'AXE 2 : Précisez les indicateurs retenus par votre établissement afin de mesurer la réalisation des objectifs fixés.

Taux d'absentéisme

Taux d'érosion scolaire: pourcentage d'élèves sortants sans solution

Suivi du taux d'érosion des élèves entrants en seconde (Enquête de rentrée)

Taux d'élèves en décrochage scolaire après passage dans le dispositif M.L.D.S. (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire)

Nouveau contrat d'objectifs 2014 à 2017

Nom de l'établissement :

9740472V PATU DE ROSEMONT

AXES DE PROGRES 3 : Identifiez pour les trois prochaines années les axes prioritaires du contrat d'objectifs de votre établissement (entre 3 au minimum et 5 au maximum). Ces axes de progrès peuvent porter sur la réussite des élèves par l'orientation active, la réussite des élèves par l'évolution des enseignements, la réussite des élèves par la qualité de l'accueil, ...)

Développer l'exercice de la citoyenneté et favoriser l'ouverture et l'épanouissement culturels

Déclinez vos objectifs généraux en objectifs plus particuliers (se référer notamment aux orientations académiques - accessibles en cliquant sur le libellé "Orientations académiques")

Favoriser l'apprentissage de la responsabilité et de la vie collective
Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des élèves à besoins éducatifs particuliers
Promouvoir la santé des élèves

PLAN D'ACTIONS DE L'AXE 3 : Précisez les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés

Créer une véritable dynamique à la Maison des Lycéens (projets/ Activités)
Créer un lieu de vie et renforcer la notion d'appartenance et de fierté à Patu
Actions de formation des délégués de classe
Faire du Conseil de la Vie Lycéenne (C.V.L) une instance de propositions, faire émerger des projets -élèves, intervention de conférencier à la demande du C.V.L
Sensibilisation à la nécessité d'une bonne hygiène (conduites addictives, M.S.T, ...) dans le cadre du Comité d'Éducation de Santé et de Citoyenneté
Éduquer à la propreté dans l'établissement et au développement durable
Favoriser l'ouverture culturelle et sportive

INDICATEURS DE L'AXE 3 : Précisez les indicateurs retenus par votre établissement afin de mesurer la réalisation des objectifs fixés.

Aboutissement des projets : évaluation diagnostique/ Réalisation/ Plus-value apportée aux élèves
Nombre et nature des participants sur les actions citoyennes (mesure de l'efficacité)
Tableau de bord des projets innovants et des expérimentations et suivi
Implication de l'établissement dans ses relations avec l'extérieur: associations, intervenants culturels, ...

Nouveau contrat d'objectifs 2014 à 2017

Nom de l'établissement :

9740472V PATU DE ROSEMONT

AXES DE PROGRES 4 : Identifiez pour les trois prochaines années les axes prioritaires du contrat d'objectifs de votre établissement (entre 3 au minimum et 5 au maximum). Ces axes de progrès peuvent porter sur la réussite des élèves par l'orientation active, la réussite des élèves par l'évolution des enseignements, la réussite des élèves par la qualité de l'accueil,...)

Maintenir un dialogue continu et efficace avec notre principal partenaire de P.F.M.P.: le milieu professionnel

Déclinez vos objectifs généraux en objectifs plus particuliers (se référer notamment aux orientations académiques - accessibles en cliquant sur le libellé "Orientations académiques")

Diversifier les modalités de formation professionnelle

Favoriser la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur scolarité secondaire et valoriser nos labels "Lycée des Métiers"

Dynamiser le travail sur l'insertion professionnelle

PLAN D'ACTIONS DE L'AXE 4 : Précisez les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés

Liaisons Entreprises / Lycée professionnel et forum des formations professionnelles

Contractualisation des lieux de stage par filière: fidélisation, tâches attendues des P.F.M.P. (Période de Formation en Milieu Professionnel) et des P.F.E (Période de Formation en Entreprise)

Charte d'accueil en entreprise / Intervention de conférencier du monde professionnel

Développement de la formation continue et actualisation des niveaux de compétences

Mise à disposition des plateaux technologiques à d'autres partenaires

INDICATEURS DE L'AXE 4 : Précisez les indicateurs retenus par votre établissement afin de mesurer la réalisation des objectifs fixés.

Signature de 50 conventions effectives avec suivi

Enquête sur le retour des stages des élèves

Mise en place d'une moyenne de 5 formations par an (Formation GRETA)

Nombre de candidats ayant bénéficié d'un plateau technologique

